

FEU LE GÉNÉRAL OMAR BRADLEY

CONDOLÉANCES À LA FAMILLE ET AU PEUPLE AMÉRICAIN—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une certaine importance. Le général américain Omar Bradley, héros de la Seconde Guerre mondiale et le dernier des généraux américains à cinq étoiles est décédé mercredi dernier d'une crise cardiaque à l'âge de 88 ans. Il était reconnu par les membres des forces alliées qui ont eu le privilège de servir sous ses ordres ou qui ont pu être les témoins de ses qualités de chef et les apprécier, et cela inclut des milliers de Canadiens, que le général Bradley fut un chef compétent et courageux ainsi qu'un gentilhomme. Je propose donc, appuyé par le député de Winnipeg-Assiniboine (M. McKenzie):

Que la Chambre, au nom de la population canadienne et en particulier des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, exprime ses profondes condoléances à la famille du général Omar Bradley ainsi qu'au peuple américain.

Mme le Président: Là encore, la Chambre tiendra compte des sentiments exprimés dans la motion.

Des voix: Bravo!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA POLOGNE—APPUI EN FAVEUR D'UNE SOLUTION PACIFIQUE À
LA CRISE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Kushner (Calgary-Est): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire d'une importance cruciale pour la paix et la sécurité dans le monde. Je propose, appuyé par le député d'Edmonton-Nord (M. Paproski):

Que la Chambre se prononce officiellement en faveur d'une solution pacifique à la crise polonaise et contre toute intervention et ingérence militaires de l'extérieur et qu'elle applaude en outre officiellement aux initiatives personnelles des canadiens qui ont posé un geste humanitaire en envoyant de l'aide alimentaire à la Pologne en cette période de difficultés.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Mme le Président: La Chambre est-elle d'accord avec la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Questions orales

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'EMPLOI

LES MESURES VISANT À CRÉER DES EMPLOIS POUR LES JEUNES

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Les statistiques révèlent que le taux de chômage désaffecté est passé de 7.2 p. 100 à 7.4 p. 100 au cours du mois de mars. La population est surtout préoccupée de l'avenir des jeunes canadiens, car on a enregistré une perte de 14,000 emplois au niveau du groupe d'âge des 15 à 24 ans.

Quels moyens d'action coordonnés le gouvernement met-il en œuvre en vue de favoriser la création d'emplois pour les jeunes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, en réponse à la question du député, je voudrais signaler que le taux de chômage pour mars dernier est inférieur à celui du mois de mars de l'année dernière. De plus, 140,000 nouveaux emplois ont été créés durant les trois premiers mois de cette année. Il s'agit du dixième mois consécutif au cours duquel on a constaté une hausse du nombre d'emplois, ce qui constitue la meilleure performance à l'heure actuelle parmi les pays industrialisés de l'Occident.

Toutefois, cela ne veut pas nécessairement dire que nous tirons une grande satisfaction de la situation actuelle du chômage. Cela signifie qu'en dépit des diverses pressions mondiales qui s'exercent sur elle—en particulier le renchérissement du pétrole et d'autres produits énergétiques—l'économie canadienne continue à se porter très bien et à procurer de bons emplois à la population canadienne.

LES PROJETS POUR REMÉDIER AU CHÔMAGE DANS LES VILLES

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, en dépit de ce que dit le ministre, le chômage demeure un problème, et un problème continu que le gouvernement n'a pas réussi à surmonter bien qu'il soit au pouvoir depuis un an.

Dans des villes typiques comme London en Ontario, le taux de chômage a grimpé de 5.5 p. 100 en mars 1980 à 8.1 p. 100 en mars 1981. Le ministre a-t-il des projets précis pour remédier aux problèmes du chômage dans les villes canadiennes?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, si le député avait été présent à la Chambre ces quelques mois derniers, il saurait que plusieurs initiatives ont déjà été prises. Le ministre des Finances a annoncé un programme d'adaptation industrielle conçu précisément pour répondre aux besoins des centres durement éprouvés par les mises à pied comme un grand nombre dans le sud-ouest de l'Ontario. La mise en œuvre de ce programme est actuellement en cours dans ces collectivités. Il assure une aide considérable en octrois supplémentaires à l'industrie et en nouveaux emplois, comme aussi un certain nombre de subventions au marché du travail pour de nouveaux programmes de recyclage. Le programme d'adaptation industrielle est une nouvelle initiative très utile qui sert directement à venir en aide précisément aux centres dont parle le député.